RUGBY
CÔTES D'ARMOR

Le 24/10/24 à Pordic

COMPTE-RENDU CODIR VISIO DU 21/10/2024

Présents : Ludovic COUTANT, Yoan TALGUEN, Marie SALAUN, Florence CAOUS, Jean-Jacques MAHE
Excusés : Alain DAURES
Absents : Grégory PERETOU, Alain LE BOUFFANT, Olivier CHANTRENNE
Invité : Maude PIVATO

Secrétaire de séance : Maude PIVATO
Début de la réunion : 19H30

Point 1 à l'ordre du jour : Vote du lieu et date de l'AG financière

Les lieux et date de l'AG financière ont été fixés au 09 novembre 2024 à la salle Closet 3 rue de Rodo 22590 Tréméloir (Pordic).
Accueil à 8h30, vérification des pouvoirs et procurations
Début d'assemblée à 9h00
Verre de l'amitié à 12h00

Vote à l'unanimité

Point 2 à l'ordre du jour : Vote du nombre de voix par club

Le document fourni par la ligue, arrêté au 30/06/2024 n'est pas modifié. Il sera envoyé avec la convocation, en PDF.

Vote à l'unanimité

Point 3 à l'ordre du jour : Vote des modalités de pouvoir et procuration

Le document n'a pas été modifié ; il sera remis à la charte graphique du cd et envoyé en PDF.

Vote à l'unanimité

Point 4 à l'ordre du jour : Vote de la convocation officielle

Quelques modifications ont été apportées, le lieu est ajusté. Ce document sera envoyé avant vendredi 25/10, en pièce jointe. Il sera accompagné d'n formulaire d'inscription.

Point 5 à l'ordre du jour : Le bilan prévisionnel 2024 2025

Lecture du bilan, quelques modifications. Quelques dépenses sont en attente de justificatifs.
Nous proposons ce point à l'ordre du jour de notre prochain Codir.
Ce document sera joint, en PDF, à la convocation.

Point 6 à l'ordre du jour : Vote pour l'achat du logiciel de compta

Suite présentation du logiciel Basicompta spécialisé pour les associations et les néophytes en trésorerie, par Florence Caous, nous soumettons au vote l'achat et la formation de ce logiciel pour simplifier la saisie et le suivi de la comptabilité du CD. Il coute 60€ par an et propose une formation prise en main à 30€.

Vote à l'unanimité

Point 7 à l'ordre du jour : Prochaine assemblée élective

Cette assemblée élective est fixée au 14/12

Les listes sont à déposer le 14/11/24 : Une personne **non-membre du bureau** doit assurer une permanence au bureau de Pordic pour réceptionner les listes, **sous pli scellé**, constituées de 12 personnes dont 3 femmes. **A voir avec Lucas Colne ?**
Elles seront transmises au CSOE pour validation.
Nous devons valider avec les 3 membres du CSOE Pierre Goisnard, Gerby Deslande et Jean-Christophe Gaubert ces dispositions.
Une fois confirmation, un mail sera envoyé au club le 7/11 pour les informer de ces dispositions.

Fin de réunion : 20h00
Prochain Codir en présentiel le 18/11 à 19h00 pour début de séance à 20h00.

Visa secrétaire	**Visa Président**
Reçu et enregistré le 24/10/24	Pris connaissance le 24/10/24